

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ENTRETIEN DU PONT HENRI GRENET À BAYONNE : DES PERTURBATIONS A PRÉVOIR

Du 22 au 26 mars inclus, la Communauté Pays Basque va engager des travaux d'inspection du pont Henri Grenet sur la commune de Bayonne. Des perturbations sont à prévoir hors heures de pointe.

Des perturbations à prévoir hors heures de pointe

La Communauté Pays Basque engage des travaux d'inspection du Pont Grenet du 22 au 26 mars prochains, en raison de coefficients de marée favorables sur cette période. Cette intervention nécessite de neutraliser chaque jour et dans un sens de circulation une voie sur deux ainsi que le trottoir (piétons/cyclistes).

- Les automobilistes circulant dans le sens impacté seront donc rabattus sur la seconde voie.
- Les piétons et cyclistes seront dirigés vers les passages piétons pour emprunter le trottoir côté opposé.
- La navigation fluviale et les voies vertes sur les berges pourront également être impactés de façon ponctuelle.

Les horaires des interventions ont été planifiés en évitant les heures de pointe, afin de minimiser la gêne occasionnée.

En quoi consiste cette inspection réglementaire ?

Cette inspection réglementaire consiste à dresser un état des lieux complet de l'ouvrage en vue de l'entretien courant ou de travaux de maintenance. Cette gestion permet à la collectivité de garantir aux usagers une circulation en toute sécurité.

Respect de la signalisation

Pour des raisons de sécurité, la zone neutralisée sur le pont est formellement interdite au public, même en l'absence d'engin de chantier. Les usagers sont donc invités à respecter scrupuleusement la signalisation temporaire mise en place.

Tous les moyens sont mobilisés pour réduire la durée des perturbations.

Contact presse :

Bénédicte Saint-André : 06 84 07 25 22
b.saint-andre@communaute-paysbasque.fr